

Les subsides

M. Malépart: Bye! Bye!

M. le Président: Ce n'est pas un rappel au Règlement!

[Traduction]

M. Lewis: Ramenez Sauvé.

M. le Président: A l'ordre! Je dois demander au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Lewis) de retirer ce qu'il a dit. L'honorable secrétaire parlementaire a délibérément dit cela pour que je l'entende. Je dois lui demander de retirer son observation.

M. Lewis: Je la retire.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—
DEMANDE D'ENQUÊTE PUBLIQUE—L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Fulton:

Que la Chambre exhorte le gouvernement à entreprendre sur-le-champ une enquête publique complète sur l'avenir de l'énergie nucléaire.

M. le Président: Lorsque la Chambre a suspendu ses travaux, à 13 heures, il restait encore huit minutes dans la période des questions et observations. Si je me souviens bien, le député était sur le point de répondre à une question du député de Surrey—White Rock—Delta-Nord (M. Friesen). Par conséquent, la parole est au député de Regina-Est (M. de Jong).

M. de Jong: Monsieur le Président, le député m'a demandé de bien préciser la position du parti conservateur à l'égard de la tenue d'une enquête publique complète sur l'avenir de l'énergie nucléaire. En outre, il rappelle que son parti réaffirme aussi dans l'exposé de position sa conviction qu'il existe de bons marchés pour la technologie du CANDU et des possibilités d'exporter de l'électricité excédentaire aux États-Unis. Ces deux questions, soit la vente du réacteur CANDU et la vente de notre technologie, me préoccupent.

J'ai remarqué aussi que dans leur déclaration les conservateurs reprochent quelque peu au gouvernement libéral d'avoir vendu de la technologie canadienne à la Roumanie en échange de fraises roumaines. La vente de notre technologie nucléaire à d'autres États m'inquiète encore. Je m'inquiète encore de l'éventuelle vente de réacteurs CANDU à la Roumanie, à la Corée du Sud, au Vénézuéla, à l'Argentine et à tous les autres pays où nos vendeurs sont allés. Les conditions dans lesquelles ces derniers marchés ont été conclus nous incitent à poser des questions.

Comme je l'ai signalé dans mon allocution, je suis préoccupé par les nombreux cas où nous avons vendu notre technologie pour qu'elle serve à des fins pacifiques et où elle a finalement été utilisée pour la fabrication de matériel militaire. Une enquête publique devrait également porter sur cette question.

● (1510)

Il importe que nous réexaminions les conditions économiques de l'industrie nucléaire, surtout en ce qui concerne la vente aux

États-Unis de notre énergie électrique excédentaire. Il me semble qu'il n'y a pas à cela de justification économique. Nous lancer à fond de train dans la construction de centrales nucléaires dans l'espoir de réaliser un certain bénéfice en vendant de l'électricité aux États-Unis, cela n'a pas de sens.

Au cours de débats antérieurs, lorsque le gouvernement a préféré arrêter tous les programmes d'économie d'énergie et de remplacement du pétrole, j'ai fait voir le prix de revient au baril des équivalents énergétiques. Le gaz de risque, par exemple, est à \$35 d'équivalent-baril; Hibernia se situe à \$30; le réacteur n° 2 de Pointe Lépreau est à \$70 d'équivalent-baril. Du côté économie et énergie, nous avons du pétrole qui équivaut à \$5 le baril. J'ai essayé de vous faire voir qu'il revient beaucoup moins cher de faire des économies au prix équivalent d'environ \$5 le baril que de recourir à la filiale nucléaire, qui est la plus chère, à \$70 environ l'équivalent-baril. Il est ridicule à mon avis de prétendre que nous pouvons construire des réacteurs nucléaires, avec tous les problèmes qui s'ensuivent d'élimination des déchets et de protection de l'environnement, tout en réalisant des bénéfices sur les ventes d'électricité aux États-Unis. Si les députés d'en face sont sérieux, je les prie instamment de confier à une enquête publique le soin de dire s'il s'agit là effectivement d'options rentables. S'agit-il de solutions rentables? De solutions sûres pour l'environnement? Confions cela à une enquête publique.

Une des choses qui nous attriste, c'est le secret dont s'entoure l'industrie nucléaire.

M. McDermid: Cela ne tient pas debout.

M. de Jong: Le député dit que cela ne tient pas debout.

M. McDermid: C'est certain.

M. de Jong: Je puis parler de ce que j'ai vu. Il y a quelques années, un très grave déversement s'est produit dans le nord de la Saskatchewan.

M. McDermid: C'était il y a quelques années: Les choses ont changé depuis.

M. de Jong: Il n'y a pas si longtemps que cela. C'était il y a seulement deux ou trois ans. Quelques-uns de mes collègues et moi-même avons voulu visiter Key Lake et d'autres mines dans le nord de la Saskatchewan. Nous avons eu beaucoup de mal à obtenir l'autorisation de visiter la mine contrôlée par le gouvernement fédéral. Il nous a été passablement difficile d'obtenir les rapports sur l'environnement et sur la santé et le bien-être. En fait, je n'ai toujours pas reçu certains des rapports que j'avais demandés. On nous faisait des difficultés à Ottawa et en Saskatchewan que dirigeait alors un gouvernement conservateur. Alors, quand on me parle de société ouverte et qu'on me dit que tous les renseignements sont à notre disposition, je réponds que c'est de la blague. Quand j'ai essayé d'obtenir des données importantes au sujet des effets sur l'environnement, la santé et le bien-être, on m'en a empêché. Alors quand les députés d'en face me disent que rien n'est secret, j'en déduis que le secteur lui-même les a bien eus.